ENVIRONNEMENT

ICPE niveau 2 : piloter l'exploitation, anticiper les évolutions et arrêter

Le site est autorisé et l'arrêté est connu. Les difficultés viennent maintenant de la vie de l'installation. Une nouvelle ligne modifie les flux. Un dépassement est constaté sur un rejet. Chaque situation appelle une décision rapide dont les conséquences administratives se mesurent des années plus tard. Deux jours d'atelier en présentiel ou à distance construits autour de situations d'exploitation. Vous qualifiez une modification et choisissez la démarche adaptée. Vous traitez les écarts et les incidents dans leurs dimensions technique et administrative. Vous préparez une cessation d'activité. Le niveau 1 traite pour sa part du classement et du montage du dossier initial.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 725 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Responsables environnement expérimentés exploitants de sites classés et coordinateurs QHSE en charge du suivi réglementaire.

PRÉREQUIS
Une pratique courante de la réglementation des installations classées est nécessaire.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Qualifier une modification d'installation et choisir la démarche administrative adaptée
- Traiter un écart ou un incident dans ses dimensions technique et administrative
- Organiser la surveillance des rejets et l'exploitation de ses résultats
- Conduire les échanges avec l'inspection lors d'un contrôle ou d'une suite administrative
- Préparer une cessation d'activité et les obligations de remise en état

03 Programme détaillé

M1 Faire évoluer une installation autorisée

- Qualifier la modification
- Critères d'appréciation du caractère notable d'une modification
- Démarches associées et pièces à produire
- Effet d'un changement de capacité ou de procédé sur le classement
- Anticipation des délais dans le calendrier industriel
- Cas pratique : Les participants qualifient trois projets de modification et justifient la démarche retenue pour chacun.

M2 Surveiller et démontrer la conformité

- Mesures enregistrements et preuves
- Organisation de l'autosurveillance et fiabilité des données
- Exploitation des résultats et traitement des dépassements
- Documents à tenir à disposition de l'inspection
- Revue périodique de la conformité du site
- Atelier : Construction d'un tableau de bord de conformité à partir des prescriptions d'un arrêté fourni.

M3 Gérer les écarts les incidents et les suites

- Réagir sans aggraver
- Conduite à tenir lors d'un incident et information de l'administration
- Réponse à une mise en demeure et plan d'action associé
- Sanctions administratives et mesures conservatoires
- Coordination interne entre exploitation direction et juridique
- Mise en situation : Rédaction de la réponse de l'exploitant à un rapport d'inspection relevant plusieurs écarts.

M4 Cessation d'activité et devenir du site

- Arrêter proprement
- Notification de cessation et étapes de la procédure
- Mise en sécurité du site et évacuation des produits
- Détermination de l'usage futur et niveau de remise en état
- Points d'attention lors d'une cession de site
- À retenir : L'usage futur retenu conditionne l'ampleur des travaux de remise en état il se discute très en amont.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 725 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr